



À rayons ouverts

n° 39, juillet-septembre 1997

- [Iris en fait encore un peu plus](#)
- [Inauguration du siège social et centre de conservation de la BNQ](#)
- [Avis de recherche](#)
- [Les comités d'acquisition à la Bibliothèque nationale du Québec](#)
- [Les archives privées et le site Web](#)

Iris en fait encore un peu plus



Depuis 1991, Iris, le catalogue d'accès public de la Bibliothèque nationale du Québec, a fait du chemin. D'abord consultable uniquement par les usagers de la salle de lecture, puis disponible par abonnement selon le protocole Telnet, Iris est accessible à tous et sans frais sur le Web depuis plus d'un an.

Iris et la norme Z39.50

Il y a un an, en même temps que l'interface graphique, Iris devenait un client Z39.50. Un clic sur le bouton Z39.50 procure à l'utilisateur une liste de catalogues de bibliothèque interrogeables selon la même interface qu'Iris. Les avantages : inutile de connaître les adresses et les procédures de branchement des cibles, de télécharger des logiciels spécialisés, d'apprendre les particularités d'interrogation de chaque cible et d'étudier à chaque fois une nouvelle interface.

Comment ça marche

Une fois les cibles sélectionnées, l'utilisateur inscrit sa stratégie de recherche. Le client Z39.50 développé par Best-Seller s'empare de la requête et la réécrit selon les spécifications de la norme Z39.50, puis l'envoie aux cibles sélectionnées. Les cibles sont des serveurs Z39.50 qui peuvent décortiquer la requête et fournir une

réponse au client, toujours dans le même protocole. Le client Z39.50 traduit la réponse et la propose à l'utilisateur dans une interface qui lui est familière. Autrement dit, un utilisateur branché à Iris peut interroger la banque de données de la Library of Congress à Washington; la façon d'interroger et la réponse se présentent de la même façon que l'interrogation d'Iris. On peut sélectionner plusieurs cibles et y lancer simultanément la même recherche : la fenêtre «Résultat» contiendra un cadre par cible sélectionnée affichant le nom de la cible et le nombre de documents repérés.

L'implantation

Les fournisseurs de systèmes de gestion documentaire et les producteurs de bases de données intègrent actuellement cette norme dans leur système. Certains systèmes ne sont que des clients Z39.50, c'est-à-dire qu'ils peuvent interroger en Z39.50 mais ne peuvent être interrogés en Z39.50. C'était le cas d'Iris. Maintenant, Iris est aussi un serveur Z39.50, c'est-à-dire qu'il peut recevoir des requêtes Z39.50 et y répondre. La présence d'une nouvelle cible dans Iris dépend de la capacité du système visé à être serveur Z39.50 et aussi de sa disponibilité. Certains serveurs sont disponibles à tous, d'autres sont gratuits mais avec un mot de passe, d'autres encore imposent une tarification. La liste des cibles disponibles devrait bientôt s'allonger considérablement et inclure des cibles québécoises.

Le vvcCcc

Ce nouveau sigle couvre un projet des plus ambitieux : la version virtuelle du Catalogue collectif canadien. L'utilisation de la norme Z39.50 permettra de faire des recherches simultanées dans plusieurs catalogues répartis dans tout le Canada. Un projet pilote parrainé par la Bibliothèque nationale du Canada est actuellement en cours. Dix-sept institutions réparties en trois groupes participent au projet; le deuxième groupe, dont fait partie la BNQ avec la Manitoba Public Library Service, l'UQAM et l'Université Laval, a commencé ses travaux en juin et les résultats seront disponibles d'ici la fin de l'année 1997.

Iris et l'assistance au catalogage

Les bibliothèques et les centres de documentation aux prises avec des contraintes budgétaires sévères et des réductions de personnel cherchent de plus en plus à récupérer des notices créées par d'autres institutions pour les intégrer dans leur propre catalogue. C'est maintenant possible dans Iris. Les bibliothèques et les centres de documentation qui veulent profiter de ce service sont invités à consulter la rubrique Services aux bibliothèques sur le site Web de la Bibliothèque (<http://www.bibliat.gouv.qc.ca>) pour en connaître les détails.

Des privilèges spéciaux sont accordés aux clients du module «Exportation». Ils peuvent faire afficher une notice suivie de ses autorités en format Marc, puis les sauvegarder dans un panier en vue de l'exportation. Il existe trois types de panier : un pour les notices bibliographiques d'Iris, un autre pour les autorités d'Iris et un dernier pour les notices provenant d'une interrogation selon Z39.50. Les bibliothèques où le catalogage est décentralisé peuvent créer plusieurs paniers ayant chacun un nom différent et les utiliser simultanément. Les paniers ne sont pas effacés à la fin d'une session ou après l'exportation; le client en a le contrôle et peut ainsi mieux gérer le processus. C'est lui qui détruit le panier si l'exportation a bien réussi. Le format d'exportation est au choix du client : MARC canadien ou américain.

La Bibliothèque nationale du Québec s'efforce, avec Iris, de fournir aux institutions et aux particuliers un outil moderne adapté à leurs besoins. Z39.50 constitue une ouverture sur le monde : le module d'exportation des notices offre désormais aux bibliothèques et aux centres de documentation un accès plus rapide à la documentation québécoise.

Suzanne Ledoux

Division du système informatique

[Retour à la table des matières](#)

Inauguration du siège social et centre de conservation de la BNQ

La Bibliothèque nationale a inauguré son siège social et son centre de conservation, le 26 mai dernier. Les Archives nationales du Québec inauguraient pour leur part le centre de conservation des Archives à Montréal. Près de 400 personnes ont assisté à l'événement qui fut, de l'avis général, un succès.

Le siège social et le centre de conservation de la Bibliothèque nationale du Québec est maintenant situé au 2275, rue Holt, à Montréal. Les invités ont pu visiter les magasins de conservation ainsi que l'ensemble de l'édifice aménagé de façon à faciliter le cheminement des documents acquis par la Bibliothèque.



Le Président et directeur général de la BNQ, Philippe Sauvageau, prononçant une allocution. En avant-scène, le conservateur en chef des Archives nationales du Québec, Robert Garon, le maire de Montréal, Pierre Bourque, le ministre des Relations avec les citoyens et Immigration et député de Gouin, André Boisclair et la ministre de la Culture et des Communications, Louise Beaudoin.



Jean Fugère, animateur de la cérémonie d'inauguration, en compagnie de l'artiste Jacek Jamuszkiewicz, qui a réalisé la sculpture érigée en face de l'édifice.

Les invités ont visité, par petits groupes, les magasins de conservation où ils ont été accueillis par les spécialistes de la BNQ.



[Retour à la table des matières](#)

Les comités d'acquisition à la Bibliothèque nationale du Québec

Au cours des dernières années la Bibliothèque nationale du Québec a fait preuve d'un intérêt soutenu pour ces formes bien particulières de production imprimée que sont le livre d'artiste et l'estampe. Que ce soit par l'organisation d'expositions ou la publication de répertoires et d'études thématiques, la Bibliothèque s'efforce de mettre en valeur cette part significative de ses collections. La Direction des acquisitions joue à ce chapitre un rôle prépondérant en achetant chaque année un certain nombre d'estampes et de livres d'artistes produits au Québec. C'est dans cette optique que s'inscrit la mise en place du Comité d'acquisition des livres d'artistes et du Comité d'acquisition des estampes.

Le dépôt légal

Dès 1968, le premier règlement sur le dépôt légal prévoyait déjà le dépôt des livres d'artistes. Le dépôt légal des estampes est entré en vigueur en avril 1992 à la faveur d'une révision de ce règlement. Étant donné le coût de production relativement élevé des livres d'artistes et des estampes, la Bibliothèque a été amenée, depuis, à réfléchir sur les modalités d'application du dépôt légal à ces deux types d'ouvrages. Ainsi, la Bibliothèque s'est engagée à entreprendre des démarches pour que les livres d'artistes et les estampes ne soient déposés qu'en un seul exemplaire, alors que l'achat du second exemplaire demeure à la discrétion de la Bibliothèque.

Des comités d'acquisition spécialisés

Si, par le passé, la Bibliothèque a été en mesure d'acheter un deuxième exemplaire de la plupart des livres

d'artistes produits au Québec, ce désir d'exhaustivité a été remis en question depuis quelques années tant par la diminution des ressources consacrées aux acquisitions que par l'augmentation sensible du prix de revient des livres d'artistes et des estampes. Dans ce contexte, la mise sur pied de comités d'acquisition formés de spécialistes est apparue comme un moyen particulièrement avantageux d'assurer un développement cohérent de ces collections bien spécifiques. C'est ainsi que le Comité d'acquisition des livres d'artistes et le Comité d'acquisition des estampes ont été formés respectivement en octobre 1991 et en février 1997. En plus de faire profiter la Bibliothèque d'une expertise élargie, les comités offrent l'avantage de faire participer divers acteurs issus du milieu des arts visuels au développement des collections et de faire connaître le mécanisme du dépôt légal auprès des créateurs. Ils permettent également d'obtenir une vue d'ensemble de la production québécoise et de s'assurer que les diverses tendances soient présentes au sein des collections de la Bibliothèque.

Un fonctionnement souple mais rigoureux

Les membres des comités sont nommés par le Conseil d'administration de la Bibliothèque. Le Président et directeur général de la Bibliothèque agit à titre de représentant du Conseil d'administration et est donc membre d'office de chacun des comités. Les autres membres sont issus de milieux qui entretiennent des liens étroits avec le domaine concerné : marchands d'art, collectionneurs, historiens de l'art et, bien sûr, artistes. Les membres sont nommés pour une période de deux ans qui peut être prolongée jusqu'à un maximum de six ans.

Des critères de choix

Chaque comité est chargé d'examiner les œuvres reçues en dépôt légal et de formuler des recommandations quant à l'achat d'un deuxième exemplaire. Le comité peut également se prononcer sur la valeur monétaire des œuvres examinées. Pour arrêter leurs choix les membres prennent en considération plusieurs critères dont la qualité de la démarche artistique, l'originalité de l'œuvre, sa pertinence en regard de la collection existante, son importance dans l'œuvre de l'artiste et la place qu'elle occupe dans l'ensemble de la production québécoise. La renommée de l'artiste, le prix demandé et l'état de conservation de l'œuvre peuvent également jouer un rôle dans le processus de choix.

Par la mise en place de comités d'acquisition spécialisés, la Bibliothèque nationale du Québec démontre l'importance qu'elle accorde à la sélection des œuvres destinées à enrichir les collections nationales. Il faut souhaiter que ces deux comités continuent de contribuer au développement harmonieux des collections de livres d'artistes et d'estampes dans l'intérêt des créateurs et du public appelé à les apprécier.

Carole Urbain

Daniel Chouinard

Direction des acquisitions

[Retour à la table des matières](#)

Les archives privées et le site Web

Parmi les collections qui sont présentées sur le site Web de la Bibliothèque, on retrouve les fonds et collections d'archives privées. On y apprend ainsi que la Bibliothèque possède plus de 460 fonds ou collections d'archives privées. Les documents compris dans ces fonds sont de toute nature. En effet, un fonds d'archives peut contenir aussi bien un journal personnel, de la correspondance, que différentes versions de textes, publiés ou non, des notes, des papiers d'affaires, des photographies, des documents audio-visuels ou toute espèce de documents accumulés au cours de la carrière d'un créateur.

Un tableau nous montre également la répartition des fonds d'archives selon dix grandes disciplines reliées aux domaines de la littérature, de la musique et des beaux-arts. On y signale par exemple que la Bibliothèque possède 144 fonds en poésie, que 66 fonds touchent au théâtre et que 55 fonds sont reliés à la littérature radiophonique ou télévisuelle. Pour chacune des grandes disciplines, les chercheurs trouveront une liste des principaux fonds s'y rattachant. À l'intérieur de cette liste, certains titres de fonds offrent des liens hypertextes qui permettent d'accéder à des renseignements sous forme d'une brève notice concernant le contenu du fonds. Une photo du créateur du fonds de même qu'un exemple d'un document qui s'y trouve accompagnent la notice.

Base de données locale

Les chercheurs qui désirent aller plus loin dans leur quête d'informations concernant les fonds et collections d'archives conservés à la Bibliothèque peuvent toujours le faire à partir du site Web. En effet, les notices complètes de tous les fonds sont non seulement disponibles dans la base de données Iris, accessible sur le site, mais également dans une base locale qui est signalée dans la rubrique «Outils de recherche et publications», dans la page réservée aux archives privées. On y trouve les notices complètes de tous les fonds d'archives telles qu'elles se présentent dans la base de données Iris. Chaque notice comprend le titre du fonds de même que des renseignements sur le genre et la quantité de documents se trouvant dans le fonds. Suivent des renseignements personnels sur le créateur du fonds et une brève description du contenu. En dernière étape viennent les notes sur la provenance du fonds, les restrictions à la consultation, s'il y a lieu, et la mention de l'existence d'un instrument de recherche.

Trois index servent à interroger cette base de donnée locale. L'index des auteurs permet d'accéder à un fonds par le nom de son créateur, qu'il s'agisse d'un individu ou d'un organisme. L'index des auteurs associés sert à retracer les auteurs, qu'ils soient des individus ou des organismes, qui ont contribué à un fonds sans en être les créateurs. Par exemple, un chercheur qui interroge cet index en utilisant Anne Hébert comme descripteur verra apparaître la notice du fonds de la revue *Arcade* puisque ce fonds comprend de la correspondance d'Anne Hébert. Le troisième index permet de repérer les fonds au sein de 14 disciplines qui correspondent en majorité à des genres littéraires.

Les photographies

Le site Web de la Bibliothèque fournit également une description de la collection de photographies que conserve la Division des archives privées de même que des renseignements sur la composition de la collection et sur les outils de recherche qui permettent d'exploiter cette riche documentation iconographique. Quelques photographies ont été reproduites sur le site pour illustrer les grands thèmes reflétant le contenu de la collection. On y trouve aussi bien des clichés ayant trait à des personnages historiques que des photos témoignant de l'architecture de petits commerces de Montréal ou d'événements sociaux, politiques, culturels

ou religieux.

Perspectives d'avenir

Dans un avenir proche, on pourra consulter, sur le site Web, les instruments de recherche que publie la Division des archives privées. Ces instruments de recherche se présentent sous la forme d'inventaires ou de répertoires et donnent accès aux documents à l'intérieur des fonds. Une douzaine de ces instruments seront ainsi accessibles dans leur intégralité.

La Bibliothèque envisage également de mettre à la disposition des chercheurs une banque de plus de 6 000 illustrations sur Montréal entre 1870 et 1920. Cette collection, qui se présente sous la forme d'albums, a été développée par le journaliste, avocat et archiviste Édouard-Zotique Massicotte (1867-1947). Constitué de photos, de cartes postales et de dessins tirés de journaux, cet ensemble exceptionnel représente une véritable mine de renseignements sur une des périodes les plus fascinantes de l'histoire de Montréal. On peut y découvrir l'architecture d'édifices aujourd'hui disparus ou retrouver l'aspect original de certains d'entre eux, qui ont subi des transformations au cours des ans. On y apprend également qu'il y a eu une grève des cochers en 1872 ou qu'il existait, au parc Dominion, en 1906, un parc d'attractions avec grande roue et manèges. Ce ne sont là que quelques exemples d'images qui seront numérisées et qui profiteront ainsi d'une diffusion élargie auprès des chercheurs et des amateurs d'histoire.

Michel Biron

Division des archives privées

[Retour à la table des matières](#)



Bibliothèque nationale du Québec. <http://www.biblinat.gouv.qc.ca/> (09-10-1997)